#### **Audience DASEN**

Entretien avec M. Arnaud LECLERC, IA-DASEN des Deux-Sèvres & Mme Nathalie NOEL, A-DASEN

## 1) Carte scolaire: 19 postes à restituer

Le travail est en cours, les IEN sont été reçus.

### *Le SE-UNSA revendique*:

- Le maintien des PDMQDC
- Le maintien du seuil en maternelle à 28 au lieu de 33
- L'accompagnement des directeurs en augmentant le temps de décharge
- Une attention particulière aux écoles qui ont une ULIS
- Un regard bienveillant sur le rural, malgré un protocole rural qui semble au point mort

#### Les points abordés par Le DASEN:

- Un regard attentif sur les territoires ruraux
- Les titulaires remplaçants redistribués pour mieux mailler le remplacement sur le territoire
- PDMQDC = 29 postes sur le département et 60 au niveau de l'Académie. Il y aura une baisse du nombre de PDMQDC mais pas une disparition.
- Inclusion Ulis : les effectifs ULIS seront comptabilisées pour envisager les ouvertures.
- Accompagnement des décharges de direction : nous ne savons pas si cette priorité pourra être maintenue.
- Le seuil à 28 semble avoir retenu l'attention de l'IA-DASEN.



La carte scolaire se fera après les élections municipales. Le mouvement sera donc décalé en conséquence.

# 2) <u>Règles du mouvement avec la LGD (lignes directrices générales : règles académiques)</u>

Nous n'aurons plus les documents de travail ! C'est acté... L'administration décide de travailler seule et envisage de se passer du paritarisme et de la connaissance fine que les syndicats ont des territoires. C'est donc un mouvement qui semble voué à l'échec pour les professionnels de terrain que nous sommes. L'administration pourra peut-être de son côté se gargariser d'une mobilité réussie ! Mais avec quels critères de réussite ? La mobilité est un droit et les règles qui semblent s'imposer à nous ne sont pas favorables. L'objectif de figer le mouvement départemental prend encore davantage effet avec ces nouvelles règles.



L'UNSA-éducation a été le seul syndicat a proposé des améliorations qui vont dans le sens des collègues lors des groupes de travail académiques préparatoire au CTA. Nous ne sommes pas satisfaits du projet final même si nous avons permis d'orienter le texte final favorablement pour les collègues.

Nous avons réitéré notre opposition aux postes à profil.

La volonté de l'administration est de tendre vers un mouvement plus cohérent. Nous savons d'ores et déjà que ce sera bien difficile de répondre à cet objectif.

3) Nous avons abordé des situations administratives en général et des situations précises de collègues.